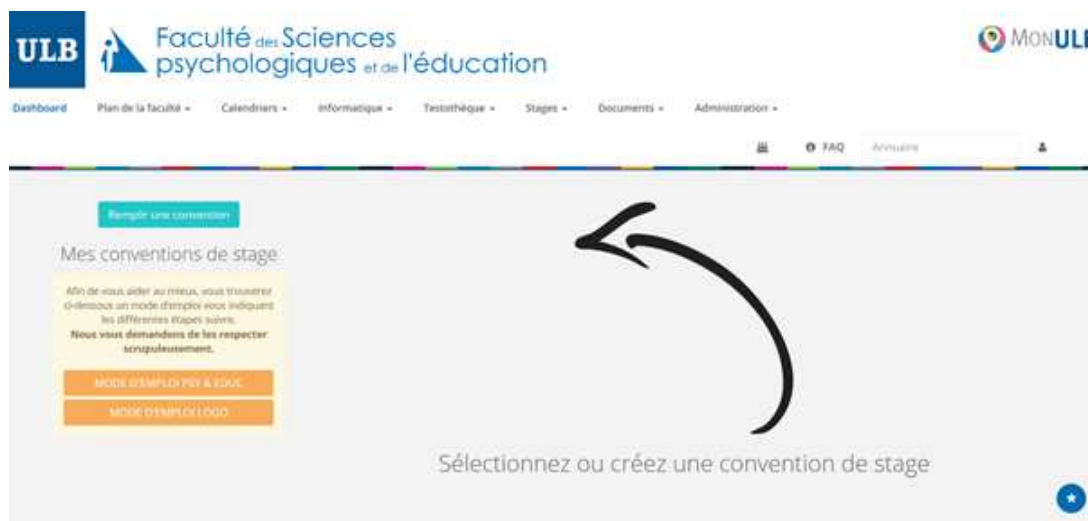


- ① Sur l'intranet de la Faculté (<http://fspe.ulb.be/>), sélectionner l'onglet « Stages » et ensuite « Convention de stage ».



- ② Sélectionner « Remplir une convention » et compléter le formulaire, en faisant attention à bien **remplir les champs obligatoires, y compris « l'annexe 2 », les objectifs et missions du stage (en rouge)**.

! Remarque importante : vous pouvez imprimer un exemplaire vide (au moyen des touches ctrl + p) de la convention indiquant les différents champs à compléter. Prenez contact préalablement avec votre lieu de stage pressenti pour être certain des éléments qui doivent y figurer.

Une fois le formulaire complété, appuyer sur le bouton **enregistrer**.

Vous n'êtes pas encore inscrit.e.s dans un groupe de supervision ? Sélectionner alors « Pas encore déterminé » dans la partie « superviseur de stage en Faculté ». **N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre superviseur une fois que vous serez inscrit.e.s dans un groupe de supervision !**

③ **Imprimer** la convention en 2 exemplaires (qui comprend également le formulaire d'évaluation), via le bouton « **imprimer** ».

④ **Faire signer** les 2 exemplaires par le lieu de stage. Un des deux exemplaires de la convention doit être laissé sur le lieu de stage.

⑤ Sur l'intranet (<http://fspe.ulb.be/>) via le bouton « **Nous retourner les signatures** », **scanner ou photographier** la page complète des signatures (! **vérifier que l'ID de la convention (visible sous le QR code) correspond à la convention électronique**), **enregistrer** et **compléter** la partie « **Superviseur de stage en Faculté** » (si cela n'avait pas encore été fait).

The screenshot shows the ULB Faculty of Sciences and Education website. The navigation bar includes 'Dashboard', 'Plan de la faculté', 'Calendriers', 'Informatique', 'Testothèque', 'Stages', 'Documents', 'Administration', 'FAQ', and 'Annuaire'. The main content area is titled 'Remplir une convention' and 'Mes conventions de stage' with two buttons for '1419' and '1447'. A yellow warning box states: 'Tous les documents ainsi que le superviseur de stage doivent être complétés pour que votre convention puisse être validée.' Below this is a blue box with a link: 'Lien à communiquer à votre lieu de stage au besoin : http://fspe.ulb.be/carnet_check.php?id=wwCINvkIAV158936200420eqIYQ5av'. A pink box says: 'N'oubliez pas de compléter le nom du superviseur dans la partie "Nous retourner les signatures" une fois inscrit.e dans un groupe de supervision'. There are four buttons: 'Compléter votre convention', 'Imprimer votre convention', 'Nous retourner les signatures', and 'Votre convention est incomplète'. Below is the 'CONVENTION DE STAGE' form with an 'Enregistrer' button at the top. The 'Signatures' field has a 'Parcourir...' button and the text 'Aucun fichier sélectionné.' The 'Superviseur de stage en Faculté : responsable pédagogique' field has a dropdown menu with 'pas encore déterminé'. An 'Enregistrer' button is at the bottom right.

⑥ Après toutes ces étapes, votre superviseur de stage et le Doyen pourront valider votre convention de stage électroniquement.

⑦ Enfin, **déposer** l'exemplaire papier de votre convention au secrétariat du Pôle Master. Celle-ci doit être déposée, agrafée, dans la boîte aux lettres située à gauche de la porte DB9.145 ou dans la boîte aux lettres située à droite de la porte DB9.153. **Cet exemplaire ne sera pas à récupérer.**

⑧ L'application en ligne vous permet d'obtenir un lien, une fois la convention approuvée en Faculté, que vous pouvez transmettre à votre maître de stage en institution. De cette façon il pourra s'assurer que la convention a bien été signée en Faculté, avant que vous ne commenciez

This is a close-up of the interface showing the link: 'Lien à communiquer à votre lieu de stage au besoin : http://fspe.ulb.be/carnet_check.php?id=wwCINvkIAV158936200420eqIYQ5av'. Below the link are four buttons: 'Compléter votre convention', 'Imprimer votre convention', 'Nous retourner les signatures', and 'En attente d'acceptation'. The text 'CONVENTION DE STAGE' is visible at the bottom.